



Société anonyme au capital de 12.523.408 euros
Siège social : 11, Cours Valmy – 92800 PUTEAUX
552 004 327 R.C.S. NANTERRE

RAPPORT FINANCIER
EXERCICE 2007

**Etabli conformément à l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier et à
l'article 222-3 du Règlement Général AMF**

I. COMPTES SOCIAUX
BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2007 ET 31 DECEMBRE 2006

ACTIF	EXERCICE 2007			EXERCICE 2006
	Brut	Amortissements et Dépréciations	Net	
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>				
<u>Immobilisations Incorporelles</u>				
Autres immobilisations incorporelles	55 092,92	46 489,58	8 603,34	14 344,14
<u>Immobilisations Corporelles</u>				
Terrains			-	-
Constructions			-	-
Autres Immobilisations corporelles	43 612,83	32 751,28	10 861,55	16 657,66
<u>Immobilisations Financières</u>				
Participations	115 346 145,65	18 679 308,64	96 666 837,01	89 218 345,34
Autres titres immobilisés	28 037 027,45		28 037 027,45	21 005 652,18
Autres (1)	80 482,43		80 482,43	158 156,08
	143 562 361,28	18 758 549,50	124 803 811,78	110 413 155,40
<u>ACTIF CIRCULANT</u>				
<u>Créances (2)</u>				
Créances clients & comptes rattachés			-	-
Autres créances	108 853,64	-	108 853,64	86 442,45
<u>Valeurs Mobilières de Placement</u>				
Titres	47 288,19	11 624,48	35 663,71	22 489 276,18
<u>Disponibilités</u>	25,10	-	25,10	2 103,21
<u>COMPTES DE REGULARISATION</u>				
<u>Charges constatées d'avance</u>	1 803,53	-	1 803,53	2 320,88
	157 970,46	11 624,48	146 345,98	22 580 142,72
TOTAL DE L'ACTIF	143 720 331,74	18 770 173,98	124 950 157,76	132 993 298,12
(1) dont à moins d'un an	80 482,43			158 156,08
(2) dont à plus d'un an	17,64			17,64

PASSIF	EXERCICE 2007	EXERCICE 2006
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Capital social	12 523 408,00	12 523 408,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	15 851 906,50	15 851 906,50
<u>RESERVES</u>		
Réserve Légale	1 252 341,00	1 252 341,00
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	91 079 962,75	87 155 398,85
<u>REPORT A NOUVEAU</u>	0,00	0,00
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice)</u>	911 093,41	13 317 119,90
	121 618 711,66	130 100 174,25
<u>PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES</u>	151 182,41	151 182,41
<u>DETTES</u>		
Emprunts et dettes financières divers	2 752 204,53	-
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	278 808,50	161 408,79
Dettes fiscales et sociales	149 250,66	2 580 532,67
	3 180 263,69	2 741 941,46
TOTAL DU PASSIF	124 950 157,76	132 993 298,12

COMPTES DE RESULTATS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2007 ET 31 DECEMBRE 2006

	31 décembre 2007	31 décembre 2006
OPERATIONS DE GESTION		
Produits courants		
- Produits des participations	2 767 934,92	2 627 469,15
- Produits des autres valeurs immobilisées	464 049,85	541 597,20
- Produits des valeurs mobilières de placement	4 655,94	7 713,05
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	313 211,10	1 421 040,18
- Produits des prêts et autres créances	-	-
- Autres produits courants	28 938,00	25 987,50
- Produits exceptionnels de gestion	-	-
	3 578 789,81	4 623 807,08
Charges courantes		
- Charges externes	908 537,93	816 185,73
- Impôts et taxes	34 525,08	63 402,21
- Salaires et charges sociales	208 574,55	364 681,90
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	5 610,50
- Intérêts et charges assimilés	23 342,89	-
- Autres charges courantes	50 000,00	25 500,00
- Charges exceptionnelles de gestion	-	-
	1 224 980,45	1 275 380,34
RESULTAT DES OPERATIONS COURANTES	2 353 809,36	3 348 426,74
Reprises sur amortissements et dépréciations	0,00	5 565,00
Dotations aux amortissements et dépréciations	-17 101,26	-7 625,25
RESULTAT BRUT DE GESTION	2 336 708,10	3 346 366,49
Impôt sur résultat de gestion	39 973,00	-317 627,00
RESULTAT NET DE GESTION	2 376 681,10	3 028 739,49
OPERATIONS SUR VALEURS IMMOBILISEES		
Immobilisations corporelles		
- Produits de cessions	5 513,00	95,00
- Valeur comptable des éléments cédés	0,00	-95,00
Immobilisations financières		
- Produits de cessions	5 376 837,00	24 743 348,50
- Valeur comptable des éléments cédés	-4 519 012,81	-8 337 548,89
Produits exceptionnels	-	-
Charges exceptionnelles	-0,88	-
Reprises sur dépréciations	-	-
Dotations aux dépréciations	-1 824 000,00	-5 352 713,65
	-960 663,69	11 053 085,96
Impôt sur résultat des opérations sur valeurs immobilisées	-504 924,00	-764 705,55
RESULTAT NET DES OPERATIONS SUR VALEURS	-1 465 587,69	10 288 380,41
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	911 093,41	13 317 119,90

II. ANNEXE SOCIALE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2007

A. PRINCIPES ET REGLES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice, arrêtés au 31 décembre 2007, sont établis conformément aux principes comptables résultant de la réglementation en vigueur.

1. Immobilisations incorporelles

Cette rubrique comporte uniquement des logiciels amortis sur une durée de 3 ans.

2. Immobilisations corporelles

Ce poste est composé du matériel informatique amorti sur 3 ans.

3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur valeur d'utilité. Celle-ci est déterminée après revue des performances économiques et financières de chaque Société, en prenant notamment en considération, outre d'éventuelles valeurs de transactions :

- ⇒ pour les sociétés non cotées, les méthodes d'évaluations habituelles, à savoir la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (DCF) et les multiples constatés sur des sociétés comparables par leur activité et par leur taille. Cette analyse multicritères prend en compte notamment la connaissance intrinsèque par SALVEPAR de ses participations, l'approche d'investissement à moyen terme de SALVEPAR, et intègre une analyse critique du plan d'affaires des sociétés.
- ⇒ pour les sociétés cotées, les cours ou leur évolution, après correction des variations erratiques, lorsqu'il s'agit de valeurs peu liquides.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité ainsi déterminée est inférieure à la valeur comptable des titres chez SALVEPAR.

4. Valeurs mobilières de placement

Elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une dépréciation si celui-ci est supérieur au cours moyen du mois de clôture.

La présentation du compte de résultat est conforme à celle préconisée par le Groupe de Travail "Sociétés de Portefeuille" du Conseil National de la Comptabilité en 1987. Elle permet une meilleure approche économique de l'activité de la société.

B. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT
1. Immobilisations financières

- a) Au cours de l'exercice 2007, des acquisitions en titres de participations ont été engagées pour un montant de 9.290 milliers d'euros et des cessions de titres de participations pour un montant de 18 milliers d'euros.

Le détail de ces opérations est donné ci-après :

(en milliers d'euros)

	Valeurs Brutes	Plus ou moins values
Situation au 1^{er} janvier 2007	106.074	-
Acquisitions		
77.416 GEODIS	9.289	-
1 AFICA	1	-
Cessions		
300.000 B.S.A. ACTIELEC TECHNOLOGIES	- 18	- 15
Situation au 31 décembre 2007	115.346	- 15

Le tableau des filiales et participations est présenté en fin d'annexe.

- b) Tableau de variation des dépréciations (en milliers d'euros)

Dotation aux dépréciations	Reprise sur dépréciations
LATECOERE 1.824	-
1.824	-

- c) Autres titres immobilisés : ce poste a enregistré au cours de l'exercice 2007, l'acquisition de parts du F.C.P.R. FACEAX pour un montant de 11.533 milliers d'euros et une action de la Société G.L. EVENTS pour un montant non significatif. En outre, 537 obligations LOHR ont été remboursées avec une prime de remboursement de 860 milliers d'euros (prix de revient 4.500 milliers d'euros), et les 10 actions S.N.C.F. Participations vendues.

d) Le poste "Autres" comprend les produits liés aux "Autres titres immobilisés" à recevoir pour un montant de 80 milliers d'euros.

2. Valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2007, toutes les actions de SICAV détenues antérieurement étaient vendues. Il ne subsiste que les obligations et actions suivantes qui étaient déjà détenues fin 2006.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Prix de revient	Valeur de marché
Obligations	38	26
Actions	8	74
	46	100

La Société ne détient pas d'actions propres.

3. Capitaux propres

Détail des opérations passées sur l'exercice 2007.

<i>En euros</i>	Situation au 01.01.2007	A.G.M. du 13.06.2007	Résultat de l'exercice	Situation Au 31.12.2007
CAPITAL SOCIAL	12.523.408,00			12.523.408,00
PRIMES DE FUSION ET D'APPORT	15.851.906,50			15.851.906,50
RESERVES				
Réserve Légale	1.252.341,00			1.252.341,00
Autres Réserves	87.155.398,85	3.924.563,90		91.079.962,75
REPORT A NOUVEAU	0,00			0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	13.317.119,90	(13.317.119,90)	911.093,41	911.093,41
TOTAUX DES CAPITAUX PROPRES	130.100.174,25	(9.392.556,00) <i>(1)</i>	911.093,41	121.618.711,66

(1) Dividende mis en distribution

Le capital social, entièrement libéré, se compose de 1.565.426 actions de 8 euros.

4. Impôt différé

Les impôts différés sont calculés et sont comptabilisés lorsqu'ils représentent un montant significatif. La méthode utilisée est celle du report variable.

Sont notamment comptabilisés, en provisions pour risques et charges, les impôts latents afférents aux plus-values dégagées lors de l'échange des titres de participation bénéficiant d'un report d'imposition.

Ce poste n'a pas subi de variation au titre de l'exercice 2007.

5. Charges courantes

L'effectif moyen de la Société au cours de l'exercice est de 3 personnes.

Les jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration se sont élevés à 50 milliers d'euros.

La rémunération du Directeur Général Adjoint, facturée par la SOCIETE GENERALE, figure en «Charges externes» et est mentionnée dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

6. Impôt sur les sociétés

<i>en milliers d'euros</i>	2007	2006
- Charge fiscale courante	(465)	(1.984)
<i>dont charge sur résultat courant</i>	<i>40</i>	<i>(318)</i>
- Charge d'impôt différé	-	902
	-----	-----
	(465)	(1.082)

C. AUTRES INFORMATIONS

1. Les engagements financiers

Aucune provision pour indemnités de retraite n'est constituée, le montant de ces engagements pour la Société s'élève à 7 milliers d'euros.

2. SALVEPAR est consolidée par intégration globale dans les comptes de la SOCIETE GENERALE.

3. Etat des créances et dettes (en milliers d'euros)

	Echéance	
	à moins d'un an	de un à cinq ans
Créances		
Autres créances immobilisées	80	-
Créances de l'actif circulant	109	-
Dettes		
Dettes fournisseurs	279	-
Emprunts et dettes financières	2.752	-
Dettes fiscales et sociales	149	-

4. Etat des Flux de Trésorerie

<i>en milliers d'euros</i>	2007	2006
<i>Flux de trésorerie liés à l'activité</i>		
Résultat net	911	13.317
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
– Amortissements et dépréciations	1.835	4.458
– Plus-values de cession, nette d'impôt	(757)	(14.336)
– Variation du besoin en fonds de roulement liés à l'activité	(2.337)	(3.729)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(348)	(290)
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissements		
– Acquisitions d'immobilisations	(20.825)	(24.487)
– Cessions d'immobilisations, nette d'impôt	5.357	22.673
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	(15.468)	(1.814)
Flux de trésorerie lié aux opérations de financements		
– Dividendes versés aux actionnaires au titre de 2005	-	(31.309)
– Dividendes versés aux actionnaires au titre de 2006	(9.392)	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financements	(9.392)	(31.309)
VARIATION DE TRESORERIE	(25.208)	(33.413)
Trésorerie d'ouverture	22.492	55.904
Trésorerie de clôture	(2.716)	22.491
	(25.208)	(33.413)

III. RAPPORT D'ACTIVITE

A. ORIENTATIONS DE GESTION DE SALVEPAR

Holding contrôlé à 51 % par le Groupe SOCIETE GENERALE, SALVEPAR exerce son métier dans le « capital développement » pour accompagner des sociétés cotées ou non.

SALVEPAR détient des participations minoritaires dans :

- ↪ **ACTIELEC Technologies** : systèmes électroniques de recueil, de traitement et de transfert d'informations,
- ↪ **AFICA** : production de laiton et fabrication de pièces moulées, notamment des fourchettes de boîtes de vitesse,
- ↪ **FAIVELEY TRANSPORT (à travers le FCPR SAGARD Rail Invest)** : un des tout premiers équipementiers mondiaux au service de l'industrie ferroviaire,
- ↪ **GEODIS** : logistique, messagerie, transport et commissionnaire de transport,
- ↪ **IPSOS** : n°3 mondial de l'élaboration et de la diffusion d'études par enquêtes,
- ↪ **LACROIX** : signalisation routière, télégestion, sous-traitance électronique en petites séries pour industriels non électroniciens,
- ↪ **LATECOERE** : spécialisé dans la fabrication et la commercialisation d'aérostructures (fuselage, portes...) ainsi que des systèmes de câblages embarqués,
- ↪ **LIPPI** : marché de la clôture traditionnelle comme spécifique,
- ↪ **Groupe LOHR** : carrosseries industrielles notamment dans la fabrication de remorques porte-voitures,
- ↪ **POLYGONE S.A.** : holding de contrôle de GL EVENTS acteur majeur de l'évènementiel mondial et 1^{er} groupe intégré du marché (gestion d'espaces et d'évènements – services).
- ↪ **RG SAFETY** : négoce d'équipements professionnels de protection de sécurité individuelle,
- ↪ **TOUAX** : spécialisé dans la location opérationnelle de conteneurs, de constructions modulaires, de barges fluviales et de wagons de fret.
et plus récemment :
- ↪ **FACEO (à travers le FCPR FACEAX)** : Groupe européen spécialisé dans le management global de services.

B. EVOLUTION DE L'ACTIF IMMOBILISE

Lors de l'Assemblée de juin 2007, la Direction de SALVEPAR avait mis en évidence la transformation et le rééquilibrage du portefeuille depuis 2003 et notamment la moindre prépondérance de GEODIS. En octobre 2007, SALVEPAR a saisi l'opportunité de rejoindre APAX Partners SA dans le cadre de l'acquisition du Groupe FACEO, acteur européen de référence du management global de services, pour un montant de 11,5 millions d'euros. Cette opération traduit la volonté de SALVEPAR de poursuivre sa politique de diversification et de rotation de son portefeuille.

Parallèlement, SALVEPAR a souscrit pour un montant de 9,3 millions d'euros, en février 2007, dans le cadre de l'exercice des DPS à l'augmentation de capital de GEODIS destinée à financer en partie l'opération d'acquisition de la branche « Freight Forwarding » de TNT. De ce fait, SALVEPAR a maintenu sa participation à 5,9 % du capital.

Au total, les investissements ont représenté en 2007 un montant de 21 millions d'euros. L'impact de ces différentes opérations sera commenté lors de l'examen des comptes.

Par ailleurs, SALVEPAR a enregistré au cours de la période un remboursement partiel des Obligations Convertibles émises par la Société LOHR. A la demande des dirigeants de LOHR, nous les avons autorisés à nous rembourser 50% de l'encours, soit 4,5 millions d'euros assorti d'une prime de remboursement anticipé de 0,9 million d'euros, correspondant à 6% de taux de rendement annuel.

On notera également que CONFLANDEY S.A. est en cours de liquidation judiciaire depuis le 31 janvier 2006 (la participation est intégralement dépréciée dans nos comptes).

Enfin, SALVEPAR a démissionné de son mandat d'Administrateur de la Société RG SAFETY en novembre 2007.

C. ACTIONNARIAT ET TITRE EN BOURSE

1. ACTIONNARIAT

Au 31 décembre 2007, le capital de SALVEPAR était réparti ainsi :

- + de 51 % pour le Groupe SOCIETE GENERALE,
- + de 5 % pour la société GST INVESTISSEMENTS,
- + de 5 % pour la Société RICHELIEU FINANCE,
- + de 2 % pour la Société SA 2RBI,
- + de 2% pour la Société TOCQUEVILLE FINANCE,
- - de 2% pour MONTSEGUR FINANCE,
- - de 2 % pour LOUVRE GESTION/HSBC Private Bank,

En juillet 2007, Richelieu Finance a renforcé sa participation et déclare avoir franchi à la hausse le seuil des 5% de détention en capital.

Au 3 mars 2008, date de l'établissement de la répartition du capital par EUROCLEAR, il ressort que sur le flottant de 49 %, 22 % du capital sont détenus par des personnes morales et fonds et 27 % par des actionnaires individuels. Au total, la Société regroupe 4.991 actionnaires contre 5.395 au 12 mars 2007, soit une diminution de 7,5 %.

La Société ne détient aucune de ses actions. Par ailleurs, ses titres ne sont assortis que de droits de vote simple conformément à l'article 9 des statuts.

Aucun salarié ne détient de titres SALVEPAR.

2. FRANCHISSEMENT DE SEUIL

Il est rappelé que l'article 9 des statuts de la Société prévoit une obligation de déclaration de franchissement de seuil à tout actionnaire qui viendrait à détenir 2,50 % ou un multiple de ce pourcentage compris entre 2,50 % et 50 % du capital comme à tout actionnaire qui verrait sa participation revenir en deçà de ces seuils. Cette déclaration est à transmettre à la Société dans un délai de 15 jours à compter de la date de l'opération, faute d'y avoir procédé l'actionnaire défaillant est privé de son droit de vote dans les conditions prévues par le Code de Commerce.

3. TITRE EN BOURSE

Classification ICB – SALVEPAR - secteur des Sociétés Financières – Sous-Section : 8985 – Instruments de placement en actions – Compartiment B.

Codification ISIN (International Securities Identification Numbers) : FR0000124356 – Libellé : SALVEPAR.

L'année 2007 a été peu favorable aux marchés boursiers. Ainsi les indices ont enregistré une stagnation par rapport à l'année 2006, pour exemple :

- CAC 40 : + 1,31 %
- SBF 250 : + 0,41 %

Cotant 99,70 euros le 2 janvier 2007 à l'ouverture, le cours du titre SALVEPAR a enregistré une variation négative (- 5,07%) avec un cours de 94,65 euros à fin décembre 2007. Cette tendance baissière amorcée en août c'est accentuée au fil des mois. Les cours ont atteint 115,65 euros au plus haut au moment du détachement du coupon de 6 euros et 90,10 euros au plus bas. Les transactions, pour leur part, ont porté sur 181.404 titres représentant un taux de rotation du flottant de 23,85 % contre 36,61 % pour l'année 2006 avec 278.417 titres échangés.

Au regard des capitaux propres de 121,6 millions d'euros à fin 2007, la valeur de l'action ressort à 77,69 euros contre 83,11 euros à fin 2006. L'actif net réévalué valorise l'action à 116,70 euros contre 128,14 euros à fin 2006.

Depuis le début de l'année 2008, les cours extrêmes enregistrés sont un plus haut de 96,00 euros le 2 janvier 2008 et un plus bas de 65,10 euros le 22 janvier 2008, représentant une variation de 32,18 %.

Le tableau ci-après reprend les informations boursières sur les trois derniers exercices :

INFORMATIONS BOURSIERES

A N N E E S	2008	2007		2006		2005	
• Cours	(25/04)						
+ haut	96,00 €	115,65 €		131,90 €		105,80 €	
+ bas	65,10 €	90,10 €		91,80 €		80,00 €	
• Capitalisation boursière	25/04 117,37 M€	31/12 148,16 M€	30/06 162,64 M€	31/12 156,54 M€	30/06 169,54 M€	31/12 161,08 M€	30/06 143,94 M€
• Nombre de titres échangés	51.113	181.404		278.417		377.940	
• Taux de rotation	global	11,59%		17,79%		24,14 %	
	flottant	23,85%		36,61%		49,69 %	
• Dividende par action	Net et Acompte	<i>versé en 2007</i>		<i>versé en 2006</i>		<i>versé en 2005</i>	
	Global et Acompte	6,00 €	-	20,00 €	-	6,00 €	-
• Rendement (<i>base cours moyen décembre</i>)		6,25%		20,12%		5,78%	
		95,95 €		99,39 €		103,72 €	

C. LES COMPTES DE L'EXERCICE 2007

Conformément au règlement CRC 99-02, les comptes consolidés n'étant pas significativement différents des comptes individuels et la société n'exerçant pas d'influence notable au titre de ses participations comme c'était le cas précédemment, elle n'a pas établi de comptes consolidés pour l'exercice 2007 et n'est donc pas tenue d'appliquer les normes IFRS. Néanmoins l'application de ces normes se traduirait essentiellement par la mise en juste valeur des titres figurant au portefeuille de participations. Au 31 décembre 2007, la juste valeur du portefeuille de participations s'élèverait à 186,8 millions d'euros, soit une réévaluation de 62,1 millions d'euros par rapport à la valeur nette comptable à cette date, qui serait venue s'ajouter aux capitaux propres en normes IFRS.

Les principes, règles et méthodes comptables appliqués sont détaillés dans l'annexe. Les comptes sociaux sont présentés de façon identique à ceux de l'exercice précédent.

La Société n'a pas effectué d'opérations utilisant des instruments financiers. Son endettement est constitué d'un découvert bancaire ainsi que de la dette fiscale attachée aux résultats de l'Entreprise.

➤ LE COMPTE DE RESULTAT

Le résultat net de gestion de l'exercice 2007 est en baisse et s'établit à 2,377 millions d'euros contre 3,029 millions d'euros au 31 décembre 2006. Cette diminution provient essentiellement de la disparition progressive des produits de trésorerie, les charges quant à elles étant stables.

Le résultat net des opérations sur valeurs immobilisées ressort en perte de 1,466 million d'euros au 31 décembre 2007, contre un bénéfice de 10,288 millions d'euros à fin 2006. Ce résultat provient d'une part des opérations qui ont été retracées à la rubrique « Evolution de l'actif immobilisé » et qui ont porté sur un montant global de 5,376 millions d'euros, y compris la valeur comptable des Obligations Convertibles remboursées s'élevant à 4,519 millions d'euros, et d'autre part de la provision pour dépréciation ci-après.

En ce qui concerne les dépréciations au 31 décembre 2007, la Société a procédé à une dotation complémentaire de 1,824 million d'euros de la dépréciation sur la ligne LATECOERE, la portant à un montant global de 5,181 million d'euros (36% de sa valeur brute), correspondant à la moyenne des cours du second semestre 2007, soit 21,26 euros.

Le résultat net social de l'exercice 2007 s'établit ainsi à 0,911 million d'euros contre 13,317 millions d'euros pour l'exercice 2006.

➤ **LE BILAN**

❖ **Au passif**

Au 31 décembre 2007, les réserves comprennent :

- la « Réserve légale » dotée à 10 % du capital soit 1,252 million d'euros,
- le poste « Autres Réserves » qui s'élève à 91,080 millions d'euros suite à l'affectation du résultat 2006,
- le « Report à nouveau » quant à lui a été soldé après l'affectation des résultats de l'exercice 2006,
- le « Résultat de l'exercice » pour un montant avant affectation de 0,911 million d'euros.

Le poste « Provisions » évolue en fonction de la variation de l'impôt différé.

Les dettes traduisent principalement le découvert de notre compte courant pour un montant de 2,752 millions d'euros ainsi que la charge fiscale liée au résultat de l'exercice 2007.

❖ **A l'actif**

Les principales variations portent sur le poste « Immobilisations financières » qui traduit les opérations d'investissements et de désinvestissements effectuées et les « Valeurs mobilières de placement ».

Le total du bilan passe de 132,993 millions d'euros à fin 2006 à 124,950 millions d'euros à fin 2007.

D. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT, DISPONIBILITES

Les valeurs mobilières de placement d'un montant de 22,491 millions à fin décembre 2006, ont été intégralement cédées afin de financer les investissements réalisés au cours de l'année et effectuer le versement du dividende, à l'exception de 47.288 euros, représentés par les obligations SOCIETE GENERALE TMO 85 TSDI (27.166 euros), les actions VM MATERIAUX (8.498 euros) et la trésorerie.

E. PERSPECTIVES

Si la poursuite de l'évolution baissière des marchés financiers se confirme, cela pourra impacter la valeur d'utilité des participations cotées et conduire SALVEPAR à constituer de nouvelles provisions au titre du premier semestre 2008.

L'exercice 2008 pourra être largement impacté selon le résultat de l'offre de SNCF Participations sur les titres GEODIS.

La Société entend par ailleurs poursuivre une politique de gestion active se concrétisant par de nouveaux investissements.

F. PROJET D'AFFECTATION DES RESULTATS
Deuxième résolution : Affectation des résultats – Fixation du Dividende :

Le Conseil propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de l'exercice, de la façon suivante :

L'exercice dégage un bénéfice de 911 093,41 €

Aucune dotation n'est à effectuer à la « Réserve Légale », celle-ci atteignant 10 % du capital.

Le « Report à nouveau » ayant été soldé lors de l'affectation des résultats 2006

Le bénéfice distribuable s'élève à : 911 093,41 €

Sur ce montant, seraient prélevés au titre des dividendes à raison de **0,50 €** pour chacune des 1 565 426 actions composant le capital social - 782 713,00 €

Le solde, soit 128 380,41 €
serait affecté en totalité aux « Autres Réserves ».

Un dividende de **0,50 €** par action serait versé aux actionnaires le **19 JUIN 2008**.

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que l'intégralité des dividendes perçus par les personnes physiques est éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts et au prélèvement libératoire forfaitaire.

Si, lors de la mise en paiement du dividende, la Société possédait des actions SALVEPAR, ces actions seraient exclues de la distribution, conformément à la loi, et le dividende correspondant serait ajouté au report à nouveau.

Nous vous rappelons, ci-après, le montant des dividendes nets mis en distribution, au titre des trois derniers exercices :

(en euros)

EXERCICES	2004	2005	2006
Nombre d'actions bénéficiaires de la distribution	1 565 426	1 565 426	1 565 426
Distribution nette totale	15 654 260	31 308 520	9 392 556
Coupon net et acompte	4,00 (1) + 6,00 (2)	20,00 (4)	6,00 (4)
Avoir fiscal	2,00 (3) néant	néant	néant

(1) acompte sur dividendes versé en Décembre 2004 (2) revenus éligibles à l'abattement de 50% (3) avoir fiscal basé sur acompte versé en décembre 2004 (4) revenus éligibles à l'abattement de 40%

G. TABLEAU DES SOCIETES OU GROUPES DE SOCIETES

SOCIETES OU GROUPES DE SOCIETES	Capital	Réserves (y compris résultat de l'exercice)	Quote-part du capital détenu	Valeur d'inventaire des titres détenus		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice ou (Perte) net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
<i>(en milliers d'euros)</i>										
A. <u>Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la Société astreinte à la publication</u>										
PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu par la Société)										
ACTIELEC Technologies 25, chemin de Pouvoirville 31400 TOULOUSE	14.895	28.589	15,46	18.646	8.810	---	---	4.005	(463)	---
AFICA 19, route de Bazancourt 51100 ISLES SUR SUIPPE	1.216	10.086	20,00	8.690	8.690	---	---	61.668	2.925	502
LIPPI MANAGEMENT La Fouillouse 16640 MOUTHIER	1.897	3.471	27,99	3.398	3.398	---	---	3.257	660	106
RG SAFETY 74, rue du Docteur Lemoine 51100 REIMS	16.342	ND	19,83	8.998	8.998	---	---	ND	ND	274
B. <u>Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations</u>										
1. Filiales non reprises au § A.										
a) Filiales françaises (ensemble)	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
2. Participations non reprises au § A.										
a) Dans des Sociétés françaises (ensemble)	---	---	---	75.614	66.770	---	---	---	---	1.888

IV. ATTESTATION DU RESPONSABLE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU RAPPORT FINANCIER ETABIE EN APPLICATION DES ARTICLES 222-3 ET 222-4 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF

Monsieur Yves-Claude ABESCAT, Président-Directeur Général, atteste :

« A ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société.

Le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats, de la situation financière de la Société, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées ».

Yves-Claude ABESCAT

Président-Directeur Général

V. ATTESTATION DES CONTROLEURS LEGAUX

EXPERTISE ET AUDIT
3, rue Scheffer
75016 Paris
S.A. au capital de € 40.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
41, rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Société Alsacienne et Lorraine de Valeurs d'Entreprises et de Participations

Salvepar

Exercice clos le 31 décembre 2007

Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Salvepar, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre habituel de l'arrêté des comptes, votre société procède à des estimations comptables significatives portant notamment sur la valorisation des titres de participation. Nous avons revu les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans les notes « annexes » aux comptes annuels.

Nous avons procédé, sur ces bases, à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Par ailleurs, en application de la loi, nous vous signalons que, contrairement aux dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 2 du Code de Commerce, ces informations n'incluent pas les rémunérations et avantages versés par la société contrôlant votre société ni les engagements consentis par cette société.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 30 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

EXPERTISE ET AUDIT

ERNST & YOUNG et Autres

Pascal Fleury

Isabelle Santenac